



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 90-256

PRENEZ AVIS que lors de la séance du Conseil qui se tiendra le **lundi 5 août 2024 à 19h30** à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, au **35, ch. de North Hatley, à Sainte-Catherine-de-Hatley**, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure visant la propriété du **1651, ch. du Lac, lot 6 475 851**.

Cette demande vise à obtenir l'autorisation de construire un bâtiment accessoire qui mènerait la superficie totale de l'ensemble des bâtiments accessoires sur le terrain à **155 m²** en considérant que selon l'article 4.5 du *Règlement de zonage* n° 90-256 de la Municipalité, la superficie totale de l'ensemble des bâtiments accessoires ne peut excéder **150 m²** pour un terrain dont la superficie est égale ou supérieure à **1500 m²**.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance du **5 août 2024**.

DONNÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY, ce 11 juillet 2024.

Marc Marin,
Directeur général et greffier-trésorier